## DEC130998DR06

Décision portant nomination de M. Patrick Nectoux aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 6174 intitulée FEMTO département AS2M

## LE DIRECTEUR,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC122742DSI portant création de l'unité mixte n°6174 intitulée FEMTO et nommant M. Nicolas Chaillet en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 15/05/2013 ;

Considérant que M. Patrick Nectoux a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS 27 au 29 mars 2007 et du 22 au 24 mai 2007.

## **DECIDE:**

**Article 1**er : M. Patrick Nectoux, ingénieur IE1C, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°6174 intitulée FEMTO département AS2M, à compter du 15/05/2013.

M. Patrick Nectoux exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Patrick Nectoux est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Besançon, le 23/05/2013

Le directeur de l'unité Nicolas Chaillet

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Visa du délégué régional du CNRS Philippe Pieri

Visa du président de l'Université Jacques Bahi. (ou de son délégataire)